



**IBH**  
**INTERCOMMUNALE DU**  
**BOIS D'HAVRÉ**

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU BOIS D'HAVRE

Siège social : Hôtel de Ville de Mons, Grand-Place, 22 – 7000 MONS

T É L . : 0 4 7 7 / 4 9 . 7 7 . 7 3

[i n f o @ i - b - h . b e](mailto:info@i-b-h.be)

---

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 21 décembre 2023

---

1/5

La séance est ouverte à 16 h 00 sous la présidence de Monsieur Bruno ROSSI. Il désigne comme secrétaire, Madame Giuseppa SOLLAMI.

Conformément à l'article L1523-13. §1<sup>er</sup> alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la convocation à cette assemblée générale contenait l'ordre du jour ainsi que tous les documents y afférents. Celle-ci a été adressée, en date du 10 novembre 2023 et par simple lettre, à tous les associés et a été soumise à l'examen du :

- Conseil Communal de la Ville de Mons en date du 19 décembre 2023
- Conseil Communal de la Ville de Le Roeulx en date du 18 décembre 2023
- Conseil Provincial en date du 28 novembre 2023
- Lesdits Conseils ont été invités à remettre un avis sur les points 2 et 3 de l'ordre du jour.

Les comparants reconnaissent avoir été valablement convoqués.

### COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou représentés, les membres suivants:

#### Le Ministère des Finances :

- Madame Nathalie BERTHOT, conseiller au SPF Finances - Commissaire au Comité d'acquisition d'immeubles Fédéral

#### La Région Wallonne :

- Monsieur Damien BAUWENS, Ingénieur-Directeur au Département de la Nature et des Forêts

#### Province du Hainaut :

- |                                       |                                    |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| <del>Monsieur Pascal LAFOSSE,</del>   | <del>Conseiller provincial</del>   |
| <del>Madame Muriel BATISTINI</del>    | <del>Conseillère provinciale</del> |
| <del>Monsieur Damien SAUVAGE</del>    | <del>Conseiller provincial</del>   |
| <del>Monsieur Nicolas BLANCHART</del> | <del>Conseiller provincial</del>   |
| <del>Monsieur Jérémy BRICQ</del>      | <del>Conseiller provincial</del>   |

#### La Ville du Roeulx :

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| <del>Monsieur Grégory LUCAS,</del>      | <del>Conseiller communal</del>   |
| <del>Monsieur Emmanuel DELHOVE,</del>   | <del>Conseiller communal</del>   |
| <del>Monsieur Jacques THUMELAIRE,</del> | <del>Conseiller communal</del>   |
| <del>Madame Marie SONCK,</del>          | <del>Conseillère communale</del> |
| <del>Madame Angélique GIACOMAZZI,</del> | <del>Conseiller communal</del>   |

La Ville de Mons :

- |                               |                     |
|-------------------------------|---------------------|
| - Monsieur Alexandre TODISCO, | Conseiller communal |
| - Monsieur Marc DARVILLE,     | Conseiller communal |
| - Monsieur Vincent CREPIN,    | Conseiller communal |
| - Monsieur Mathieu VELTRI,    | Conseiller communal |
| -                             |                     |

Pour le Conseil d'Administration

- |                         |         |
|-------------------------|---------|
| - Monsieur Bruno ROSSI, | Echevin |
|-------------------------|---------|

Sont également présents :

- G. SOLLAMI, Secrétaire
- J. BLONDIAU, expert-comptable
- F. GALOUX, Trésorier

Monsieur le Président procède au décompte des voix présentes et constate que le quorum est atteint. Il déclare la séance ouverte et souhaite la plus cordiale bienvenue aux délégués des différents Pouvoirs Associés.

L'assemblée aborde les points de l'ordre du jour :

<b>EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR.</b>
-----------------------------------

L'assemblée a pour ordre du jour, tel que mentionné dans les convocations :

1. Approbation du procès-verbal de la séance de l'Assemblée Générale du 21.06.2023
2. Approbation du budget 2024
3. Approbation de l'évaluation annuelle du Plan Stratégique 2023

**1. Approbation du procès-verbal de la séance de l'Assemblée Générale du 15/06/2022**

M. Crépin tient à compléter ce p.v par les raisons de son vote d'abstention qui sont :

- 1) l'absence du réviseur à cette séance
- 2) l'absence d'une décision du conseil communal
- 3) l'imprécision concernant la rémunération du président

⇒ **PROCES-VERBAL APPROUVE**

Les deux points suivants ont été présentés et approuvés au Conseil d'Administration du 29 septembre 2023 pour le budget et du 8 novembre 2023 pour le plan stratégique.

## **2. Approbation du budget 2024**

Le budget 2024, en annexe, partie intégrante du PV

### **VOTE :**

	Représentations	Voix "Pour"	Abstention(s)	Voix "Contre"	Votes	Calculs
- Ville du Roeulx	oui /	1	1		Approbation	8
- Ville de Mons	oui /	3	3		Approbation	5867
- Province	oui /	0	-		Approbation	0
- Etat Belge	oui /	1	1		Approbation	11750

OUI : 17.625 action(s)  
NON : 0 action(s)

⇒ **Budget 2024 APPROUVE : OUI / NON**

## **3. Approbation de l'évaluation annuelle du Plan Stratégique 2023.**

Le plan stratégique 2023, en annexe, partie intégrante de ce PV

### **VOTE :**

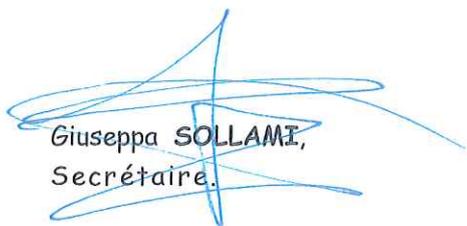
	Représentations	Voix "Pour"	Abstention(s)	Voix "Contre"	Votes	Calculs
- Ville du Roeulx	oui /	1	1		Approbation	8
- Ville de Mons	oui /	3	3		Approbation	5867
- Province	oui /	0	-		Approbation	0
- Etat Belge	oui /	1	1		Approbation	11750

OUI : 17.625 action(s)  
NON : 0 action(s)

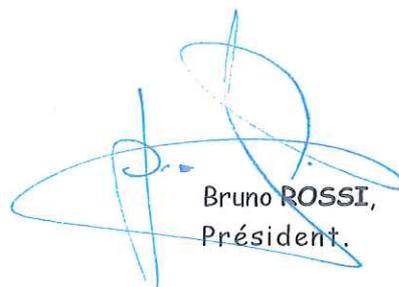
⇒ **Evaluation annuelle du Plan Stratégique 2023  
APPROUVE : OUI / NON**

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie les participants. La séance est levée.

Fait à Mons, le 21 décembre 2023.



Giuseppa **SOLLAMI**,  
Secrétaire.



Bruno **ROSSI**,  
Président.

## REMARQUES A ANNEXER AU PV DE L'AG DU 21.12.2023

### 1) BUDGET

M. Veltri s'étonne de la procédure et regrette l'absence d'un réel débat au conseil communal. Le président lui répond que préalablement au conseil communal, le budget est soumis d'abord au collège communal et ensuite à l'avis des conseillers communaux réunis en commission au cours de laquelle aucune question ne lui a été posée. Et, en AG, tout questionnement reçoit une réponse. Il lui est, en outre, rappelé l'article L1523-12§1er du Code de la Démocratie Locale.

### 2) PLAN STRATEGIQUE

M. Crépin souhaite que le CA soit attentif prochainement sur les suggestions suivantes :

- \* réalisation de nouveaux traces de chemins
- \* balisage des sentiers, identification claire des zones privées
- \* renovation des panneaux d'accueil avec affichage du plan du bois, des zones accessibles, zones de quietude, etc...
- \* placement de panneaux éducatifs (essences forestières, faune présente, aménagements biodiversité...)
- \* réflexion sur l'utilité des dernières poubelles présentes
- \* renovation de la zone repos.

M. Berthot ajoute à ces suggestions, "QR code"

3) M. Blondiau annonce que les comptes de l'exercice 2022, votes en assemblée Générale du 21 juin 2023, ont été acceptés par le region wallonne et devenus exécutoires.

4) M. Bauwens sollicite l'établissement d'un agenda des futures réunions du CA et AG en 2024.